

Résultats financiers

États financiers consolidés résumés	2
États consolidés résumés des résultats	2
États consolidés résumés du résultat global	3
Bilans consolidés résumés	4
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	5
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	8
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	8
Note 2. Méthodes comptables significatives	8
Note 3. Norme IFRS de comptabilité future	8
Note 4. Filiales	9
Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	9
Note 6. Impôt sur le résultat	10
Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	10
Note 8. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	10
Note 9. Créances sur cartes de crédit	11
Note 10. Dette à long terme	11
Note 11. Capital social	13
Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	15
Note 13. Instruments financiers	16
Note 14. Passifs éventuels	18
Note 15. Informations sectorielles	21
Note 16. Événement postérieur à la date de clôture	23

États consolidés résumés des résultats

(non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12 semaines closes les

	23 mars 2024	25 mars 2023
Produits	13 735 \$	13 133 \$
Charges d'exploitation		
Coût des stocks vendus	9 135	8 788
Frais de vente et charges générales et administratives	3 629	3 388
	12 764	12 176
Résultat d'exploitation	971	957
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	215	71
Bénéfice avant impôt sur le résultat	756	886
Impôt sur le résultat (note 6)	264	234
Bénéfice net	492	652
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société (note 7)	246	436
Participations ne donnant pas le contrôle	246	216
Bénéfice net	492 \$	652 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 7)		
De base	1,76 \$	3,04 \$
Dilué	1,73 \$	3,01 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes les	
	23 mars 2024	25 mars 2023
Bénéfice net	492 \$	652 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :		
Écart de conversion	—	1
Profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie (note 13)	3	(5)
Profit sur les titres à long terme (note 13)	—	1
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets au titre des régimes à prestations définies (note 12)	(37)	99
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	7	—
Autres éléments du résultat global	(27)	96
Résultat global	465	748
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société	237	484
Participations ne donnant pas le contrôle	228	264
Résultat global	465 \$	748 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans consolidés résumés

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	Aux		
	23 mars 2024	25 mars 2023	31 déc. 2023
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 941 \$	1 874 \$	2 451 \$
Placements à court terme	321	558	472
Créances	1 280	1 320	1 377
Créances sur cartes de crédit (note 9)	3 846	3 748	4 132
Stocks	5 950	5 735	5 829
Charges payées d'avance et autres actifs	706	698	629
Actifs détenus en vue de la vente	15	99	46
Total des actifs courants	14 059	14 032	14 936
Immobilisations corporelles	11 933	11 137	11 857
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 434	4 295	4 408
Immeubles de placement	5 403	5 368	5 366
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	881	874	884
Immobilisations incorporelles	5 870	6 406	6 009
Goodwill	4 879	4 859	4 879
Impôt différé	136	95	138
Dépôts de garantie	36	38	38
Autres actifs (note 12)	1 082	1 464	1 255
Total des actifs	48 713 \$	48 568 \$	49 770 \$
PASSIFS			
Passifs courants			
Dette bancaire	1 \$	25 \$	13 \$
Fournisseurs et autres passifs	6 466	6 209	6 887
Passif au titre de la fidélisation	126	191	123
Provisions	127	107	121
Impôt sur le résultat à payer	160	217	307
Dépôts à vue de clients	170	131	166
Dette à court terme (note 9)	450	600	850
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 10)	2 430	1 266	2 355
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	878	841	880
Participation des pharmaciens propriétaires	393	404	370
Total des passifs courants	11 201	9 991	12 072
Provisions	93	87	96
Dette à long terme (note 10)	12 754	13 629	12 641
Obligations locatives	4 559	4 422	4 563
Passif lié aux parts de fiducie	3 820	3 920	3 881
Impôt différé	1 862	2 003	1 870
Autres passifs (note 12)	1 197	1 091	1 184
Total des passifs	35 486	35 143	36 307
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 11)	3 326	3 415	3 325
Résultats non distribués	5 377	5 270	5 421
Surplus d'apport	(2 456)	(1 936)	(2 275)
Cumul des autres éléments du résultat global	214	193	204
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	6 461	6 942	6 675
Participations ne donnant pas le contrôle	6 766	6 483	6 788
Total des capitaux propres	13 227	13 425	13 463
Total des passifs et des capitaux propres	48 713 \$	48 568 \$	49 770 \$

Passifs éventuels (note 14). Événement postérieur à la date de clôture (note 16).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie et autres	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2023	2 508 \$	817 \$	3 325 \$	5 421 \$	(2 275) \$	28 \$	1 \$	175 \$	204 \$	6 788 \$	13 463 \$
Bénéfice net	–	–	–	246	–	–	–	–	–	246	492
Autres éléments du résultat global ⁽ⁱ⁾	–	–	–	(19)	–	–	3	7	10	(18)	(27)
Résultat global	– \$	– \$	– \$	227 \$	– \$	– \$	3 \$	7 \$	10 \$	228 \$	465 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	17	–	17	–	(19)	–	–	–	–	(13)	(15)
Actions rachetées et annulées (note 11)	(18)	–	(18)	(172)	–	–	–	–	–	–	(190)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	2	–	2	7	–	–	–	–	–	–	9
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	–	–	–	–	(162)	–	–	–	–	(237)	(399)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars) (note 11)											
– 0,713 \$	–	–	–	(95)	–	–	–	–	–	–	(95)
Par action privilégiée (en dollars) (note 11)											
– Série I – 0,3625 \$	–	–	–	(4)	–	–	–	–	–	–	(4)
– Série III – 0,3250 \$	–	–	–	(3)	–	–	–	–	–	–	(3)
– Série IV – 0,3250 \$	–	–	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
– Série V – 0,296875 \$	–	–	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
	1 \$	– \$	1 \$	(271) \$	(181) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(250) \$	(701) \$
Solde au 23 mars 2024	2 509 \$	817 \$	3 326 \$	5 377 \$	(2 456) \$	28 \$	4 \$	182 \$	214 \$	6 766 \$	13 227 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Total du capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie et autres	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 déc. 2022	2 616 \$	817 \$	3 433 \$	5 075 \$	(1 864) \$	28 \$	5 \$	164 \$	197 \$	6 339 \$	13 180 \$
Bénéfice net	–	–	–	436	–	–	–	–	–	216	652
Autres éléments du résultat global ⁱ⁾	–	–	–	52	–	1	(5)	–	(4)	48	96
Résultat global	– \$	– \$	– \$	488 \$	– \$	1 \$	(5) \$	– \$	(4) \$	264 \$	748 \$
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 11)	5	–	5	2	(21)	–	–	–	–	(11)	(25)
Actions rachetées et annulées (note 11)	(24)	–	(24)	(199)	–	–	–	–	–	–	(223)
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 11)	1	–	1	7	–	–	–	–	–	–	8
Transactions portant sur le capital de Loblaw et dividendes	–	–	–	–	(51)	–	–	–	–	(109)	(160)
Dividendes déclarés											
Par action ordinaire (en dollars) (note 11)											
– 0,660 \$	–	–	–	(92)	–	–	–	–	–	–	(92)
Par action privilégiée (en dollars) (note 11)											
– Série I – 0,3625 \$	–	–	–	(4)	–	–	–	–	–	–	(4)
– Série III – 0,3250 \$	–	–	–	(3)	–	–	–	–	–	–	(3)
– Série IV – 0,3250 \$	–	–	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
– Série V – 0,296875 \$	–	–	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
	(18) \$	– \$	(18) \$	(293) \$	(72) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(120) \$	(503) \$
Solde au 25 mars 2023	2 598 \$	817 \$	3 415 \$	5 270 \$	(1 936) \$	29 \$	– \$	164 \$	193 \$	6 483 \$	13 425 \$

i) Les autres éléments du résultat global comprennent une perte actuarielle de 37 millions de dollars (gain de 99 millions de dollars en 2023), dont une tranche de 19 millions de dollars (gain de 52 millions de dollars en 2023) est présentée dans les résultats non distribués, et une autre de 18 millions de dollars (gain de 47 millions de dollars en 2023), dans les participations ne donnant pas le contrôle. Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent également une perte négligeable sur les couvertures de flux de trésorerie (profit de 1 million de dollars en 2023). Les participations ne donnant pas le contrôle ne comprennent aucun profit ni aucune perte de change (profit négligeable en 2023).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes les	
	23 mars 2024	25 mars 2023
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	492 \$	652 \$
Ajouter (déduire) :		
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 5)	215	71
Impôt sur le résultat (note 6)	264	234
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	613	582
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	16	(49)
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers (note 13)	30	15
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 9)	9	6
Variation des provisions	3	(6)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 8)	(673)	(478)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 9)	277	200
Impôt sur le résultat payé	(402)	(298)
Intérêts perçus	17	18
Autres	(7)	(33)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	854	914
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(349)	(305)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(80)	(92)
Cession (acquisition) de placements à court terme	151	(55)
Produit de la cession d'actifs	24	123
Paielements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	4	3
Remboursements sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	20	4
Acquisition de titres à long terme	(1)	(1)
Diminution des dépôts de garantie	2	–
Autres	4	(39)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(225)	(362)
Activités de financement		
(Diminution) augmentation de la dette bancaire	(12)	17
Diminution de la dette à court terme (note 9)	(400)	(100)
Augmentation des dépôts à vue de clients	4	6
Dette à long terme – Émise (note 10)	458	702
– Remboursements (note 10)	(270)	(623)
Intérêts payés	(245)	(239)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts (note 5)	(52)	(46)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(172)	(161)
Capital social – Émis (note 11)	16	5
– Racheté et annulé (note 11)	(145)	(227)
Capital social ordinaire de Loblaw – Émis	57	15
– Racheté et annulé	(261)	(195)
Dividendes – aux porteurs d'actions ordinaires	(87)	(85)
– aux porteurs d'actions privilégiées	(11)	(11)
Autres	(23)	(49)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(1 143)	(991)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4	–
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(510)	(439)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 451	2 313
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 941 \$	1 874 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») est une société ouverte canadienne constituée en 1928 dont le siège social est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S5. La société mère de la société est Wittington Investments, Limited (« Wittington »).

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et d'autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits au poste « Siège social de GWL ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

Pendant les périodes intermédiaires, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés ont une incidence sur le bénéfice net trimestriel. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. Loblaw a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives ainsi que les estimations et jugements comptables critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2023 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2023 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le Conseil d'administration de la société le 6 mai 2024.

Note 3. Norme IFRS de comptabilité future

IFRS 18 La norme IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, a été publiée en avril 2024 pour assurer la comparabilité des performances financières d'entités similaires. Cette norme, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, a une incidence sur la présentation des états financiers de base et des notes, y compris l'état du résultat net, dans lequel les entreprises devront présenter des catégories distinctes de produits et de charges pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, avec des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. Aux termes de cette norme, les mesures de la performance définies par la direction devront également être expliquées et incluses dans une note distincte dans les états financiers consolidés. La norme s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, y compris aux états financiers intermédiaires, et nécessitera une application rétrospective. La société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette nouvelle norme.

Note 4. Filiales

Le tableau suivant présente un résumé des principales filiales de la société. Les participations véritables détenues équivalent aux droits de vote que détient la société. La variation des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires de Loblaw et des parts de fiducie de Propriétés de Choix a une incidence sur la participation de GWL dans Loblaw et dans Propriétés de Choix, respectivement.

		Aux					
		23 mars 2024		25 mars 2023		31 déc. 2023	
		Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable	Nombre d'actions / de parts détenues	Participation véritable
Loblaw	Actions ordinaires ⁱ⁾	162 236 298	52,6 %	169 004 155	52,6 %	163 473 491	52,6 %
	Parts de société en commandite de catégorie B ⁱⁱ⁾	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.	395 786 525	s. o.
	Parts de fiducie	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.	50 661 415	s. o.
Propriétés de Choix		446 447 940	61,7 %	446 447 940	61,7 %	446 447 940	61,7 %

- i) GWL participe à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw afin de conserver son pourcentage de participation.
- ii) Les parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») ont une valeur économique équivalente aux parts de fiducie, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir des distributions équivalentes à celles versées sur les parts de fiducie et sont échangeables, au gré du porteur, en parts de fiducie.

Note 5. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2024	25 mars 2023
Charges d'intérêts :		
Dette à long terme	151 \$	146 \$
Obligations locatives	52	46
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	19	19
Distributions sur les parts de fiducie	52	52
Fiducies de financement indépendantes	10	10
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 12)	1	4
Passifs financiers	12	10
Intérêts inscrits à l'actif	(1)	(1)
	296 \$	286 \$
Produits d'intérêts :		
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$
Produits d'intérêts	(21)	(22)
	(22) \$	(23) \$
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(59) \$	(192) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	215 \$	71 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 6. Impôt sur le résultat

Pour le premier trimestre de 2024, la charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 264 millions de dollars (234 millions de dollars en 2023) et le taux d'impôt effectif, à 34,9 % (26,4 % en 2023). L'augmentation du taux d'impôt effectif est surtout attribuable à une augmentation de la charge d'impôt à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw compte tenu de la participation de GWL à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw, à l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et à l'incidence d'autres éléments non déductibles.

Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	23 mars 2024	25 mars 2023
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	246 \$	436 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	236 \$	426 \$
Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	(2)	(2)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	234 \$	424 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 11)	134,2	140,0
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres ⁱ⁾ (en millions)	0,7	0,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	134,9	140,7
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	1,76 \$	3,04 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,73 \$	3,01 \$

i) Au premier trimestre de 2024, un nombre négligeable (nombre négligeable en 2023) d'instruments financiers potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 8. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2024	25 mars 2023
Variation des éléments suivants :		
Créances	92 \$	(87) \$
Charges payées d'avance et autres actifs	(128)	(65)
Stocks	(121)	120
Fournisseurs et autres passifs	(506)	(478)
Autres	(10)	32
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(673) \$	(478) \$

Note 9. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	23 mars 2024	Aux	
		25 mars 2023	31 déc. 2023
Créances sur cartes de crédit, montant brut	4 111 \$	3 960 \$	4 388 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(265)	(212)	(256)
Créances sur cartes de crédit	3 846 \$	3 748 \$	4 132 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD} (note 10)	1 350 \$	1 350 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes ⁱ⁾	450	600	850
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 800 \$	1 950 \$	2 200 \$

i) Au cours du premier trimestre de 2024, la Banque PC a comptabilisé une diminution nette de 400 millions de dollars de sa participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes.

Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 10). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 41 millions de dollars à la clôture du premier trimestre de 2024 (54 millions de dollars au 25 mars 2023 et 77 millions de dollars au 31 décembre 2023), ce qui représente 9 % (9 % au 25 mars 2023 et 9 % au 31 décembre 2023) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence à la clôture du premier trimestre de 2024 et s'y est conformée tout au long du trimestre.

Note 10. Dette à long terme

Le tableau suivant présente les composantes de la dette à long terme :

(en millions de dollars)	23 mars 2024	Aux	
		25 mars 2023	31 déc. 2023
Déventures	10 608 \$	10 260 \$	10 409 \$
Dette à long terme garantie par une hypothèque	920	1 087	977
Emprunts pour la construction	105	58	90
Certificats de placement garanti	1 643	1 536	1 654
Fiducies de titrisation indépendantes (note 9)	1 350	1 350	1 350
Fiducies de financement indépendantes	563	560	558
Facilités de crédit engagées	35	85	—
Coûts de transaction et autres	(40)	(41)	(42)
Total de la dette à long terme	15 184 \$	14 895 \$	14 996 \$
Tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme	(2 430)	(1 266)	(2 355)
Dette à long terme	12 754 \$	13 629 \$	12 641 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives de nature financière à la clôture du premier trimestre de 2024 et les ont respectées tout au long du trimestre.

DÉBENTURES Le tableau qui suit présente un résumé des débentures émises pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les	
			23 mars 2024	25 mars 2023
			Montant en capital	Montant en capital
Loblaw				
- Billet non garanti de premier rang	5,12 %	4 mars 2054	400 \$	– \$
Débiteure non garantie de premier rang de Propriétés de Choix				
- Série S	5,40 %	1 ^{er} mars 2033	–	550
Total des débentures émises			400 \$	550 \$

Le tableau qui suit présente un résumé des débentures remboursées pour les périodes closes indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les	
			23 mars 2024	25 mars 2023
			Montant en capital	Montant en capital
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
- Série G	3,20 %	7 mars 2023	– \$	250 \$
- Série D-C	3,30 %	18 janvier 2023	–	125
- Série D	4,29 %	8 février 2024	200	–
Total des débentures remboursées			200 \$	375 \$

FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	23 mars 2024		Aux 25 mars 2023		31 déc. 2023	
		Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé
George Weston	14 décembre 2026	350 \$	– \$	350 \$	– \$	350 \$	– \$
Loblaw	15 juillet 2027	1 500	–	1 000	–	1 500	–
Propriétés de Choix	1 ^{er} septembre 2028	1 500	35	1 500	85	1 500	–
Total des facilités de crédit engagées		3 350 \$	35 \$	2 850 \$	85 \$	3 350 \$	– \$

Note 11. Capital social

CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

	12 semaines closes les			
	23 mars 2024		25 mars 2023	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	134 546 581	2 511 \$	140 737 942	2 619 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	150 775	17	45 160	5
Rachetées et annulées ⁱ⁾	(893 505)	(18)	(1 366 650)	(24)
Émises et en circulation à la clôture de la période	133 803 851	2 510 \$	139 416 452	2 600 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(123 895)	(3) \$	(160 465)	(3) \$
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	82 194	2	79 447	1
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(41 701)	(1) \$	(81 018)	(2) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	133 762 150	2 509 \$	139 335 434	2 598 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 7)	134 163 705		140 001 197	

- i) Le nombre d'actions ordinaires rachetées et annulées au 23 mars 2024 ne comprend pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime d'achat d'actions automatique (le « RAAA »), comme il est décrit ci-dessous.

PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les	
	23 mars 2024	25 mars 2023
Rachetées en vue du règlement courant d'UAD (nombre d'actions)	–	7 521
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	893 505	1 366 650
Contrepartie en trésorerie payée		
Rachetées et réglées	– \$	(1) \$
Rachetées et annulées ⁱ⁾	(145) \$	(227) \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués		
Rachetées et réglées	– \$	(2) \$
Rachetées et annulées ⁱⁱ⁾	172 \$	199 \$
Diminution du capital social ⁱⁱⁱ⁾	18 \$	24 \$

- i) Le montant inscrit pour le premier trimestre de 2024 tient compte d'un ajustement en trésorerie net d'un montant de (13) millions de dollars ((4) millions de dollars en 2023) apporté au titre du calendrier relativement aux actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- ii) Comprend un montant de 148 millions de dollars (126 millions de dollars en 2023) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.
- iii) Comprend un montant de 17 millions de dollars (16 millions de dollars en 2023) lié au RAAA, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2023, GWL a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, d'au plus 6 954 013 de ses actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Au troisième trimestre de 2023, la TSX a consenti à une modification de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société afin de permettre à Wittington, l'actionnaire possédant le contrôle de la société, de participer à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans une proportion fixe de 50 % de la quote-part revenant à Wittington des actions ordinaires émises et en circulation de la société. Les rachats d'actions ordinaires auprès de Wittington seront effectués dans le cadre de la séance de bourse spéciale de la TSX conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Wittington. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Wittington sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au cours du premier trimestre de 2024, 893 505 actions ordinaires (1 366 650 actions ordinaires en 2023) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie totale de 158 millions de dollars (231 millions de dollars en 2023), y compris 258 227 actions ordinaires (néant en 2023) rachetées auprès de Wittington pour une contrepartie totale de 46 millions de dollars (néant en 2023).

La société participe de temps à autre à un RAAA avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période au cours de laquelle le RAAA est en vigueur, le courtier de la société peut racheter des actions ordinaires à des moments où la société n'est autrement pas active sur les marchés. Au 23 mars 2024, une obligation de rachat d'actions de 165 millions de dollars (142 millions de dollars en 2023) a été comptabilisée en vertu du RAAA dans les fournisseurs et autres passifs.

Au 23 mars 2024, 5 086 835 actions ordinaires ont été rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société.

DIVIDENDES Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2024	25 mars 2023
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :		
Ordinaire	0,713 \$	0,660 \$
Privilégiée :		
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au premier trimestre de 2024 ont été payés le 1^{er} avril 2024. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au premier trimestre de 2024 ont été payés le 15 mars 2024.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du premier trimestre de 2024 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :	
– Ordinaire	0,820 \$
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V au deuxième trimestre de 2024 sont payables le 1^{er} juillet 2024. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I au deuxième trimestre de 2024 sont payables le 15 juin 2024.

Note 12. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2024	25 mars 2023
Coût des services rendus au cours de la période		
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱ⁾	39 \$	37 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾	9	9
Coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies	1	4
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	49 \$	50 \$

- i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.
- ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les (pertes actuarielles) gains actuariels, déduction faite des recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2024	25 mars 2023
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	23 \$	87 \$
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant des modifications apportées aux hypothèses financières ⁱ⁾	67	(94)
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs ⁱ⁾	(141)	141
Total des (pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	(51) \$	134 \$
Recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat liés aux (pertes actuarielles) gains actuariels	14	(35)
(Pertes actuarielles) gains actuariels, déduction faite des recouvrements (charges) d'impôt sur le résultat	(37) \$	99 \$

- i) Au premier trimestre de 2024, les gains actuariels découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une augmentation des taux d'actualisation.

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes :

(en millions de dollars)	Aux		
	23 mars 2024	25 mars 2023	31 déc. 2023
Autres actifs			
Montant net de l'actif au titre des prestations constituées	270 \$	194 \$	309 \$
Autres passifs			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	303 \$	276 \$	282 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	130 \$	110 \$	129 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Note 13. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers de la société, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle de la dette à long terme.

(en millions de dollars)	23 mars 2024				Aux							
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	25 mars 2023				31 déc. 2023			
					Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Coût amorti :												
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾	– \$	– \$	205 \$	205 \$	– \$	– \$	338 \$	338 \$	– \$	– \$	205 \$	205 \$
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Titres à long terme ⁱ⁾	202	–	–	202	247	–	–	247	201	–	–	201
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	–	4	–	4	–	12	–	12	–	8	–	8
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dépôts de garantie	36	–	–	36	38	–	–	38	38	–	–	38
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir ⁱ⁾	–	–	141	141	–	–	161	161	–	–	161	161
Placement dans des titres immobiliers ⁱ⁾	–	209	–	209	–	288	–	288	–	238	–	238
Certains autres actifs ⁱ⁾	–	17	94	111	–	18	121	139	–	17	95	112
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	–	13	–	13	–	19	–	19	–	8	2	10
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dette à long terme	–	8 980	6 310	15 290	–	8 509	6 306	14 815	–	8 627	6 599	15 226
Participation des pharmaciens propriétaires	–	–	393	393	–	–	404	404	–	–	370	370
Certains autres passifs ^{i), ii)}	–	–	811	811	–	–	675	675	–	–	814	814
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	–	–	7	7	–	–	–	–	–	–	4	4
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Passif lié aux parts de fiducie	3 820	–	–	3 820	3 920	–	–	3 920	3 881	–	–	3 881
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	1	–	1	2	1	2	2	5	4	4	–	8

i) Inclus dans les bilans consolidés aux postes « Autres actifs » et « Autres passifs ».

ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

Au premier trimestre de 2024, un profit de 3 millions de dollars (1 million de dollars en 2023) a été comptabilisé dans le résultat d'exploitation au titre des instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, un profit net de 37 millions de dollars (166 millions de dollars en 2023) a été comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Placement dans des titres immobiliers Le placement de Propriétés de Choix dans des parts de catégorie B d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied ») est comptabilisé à sa juste valeur selon le cours de marché des parts cotées en bourse d'Allied. Au premier trimestre de 2024, une perte liée à la juste valeur de 30 millions de dollars (15 millions de dollars en 2023) a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations corporelles. Elle a également recours à des swaps, à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits nets réalisés et latents (pertes nettes réalisées et latentes), avant l'impôt sur le résultat, au titre des autres dérivés de la société :

	23 mars 2024		
	12 semaines closes		
(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Contrats de change à terme ⁱ⁾	3 \$	– \$	– \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	–	1	(1)
Swaps de taux d'intérêt et autres ⁱⁱⁱ⁾	4	(4)	1
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	7 \$	(3) \$	– \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	3 \$	– \$	9 \$
Autres dérivés non financiers	(1)	–	4
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	2 \$	– \$	13 \$
Total des dérivés	9 \$	(3) \$	13 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 16 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 300 millions de dollars, pour gérer son risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs et les fournisseurs et autres passifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses de taux d'intérêt. En 2023, Loblaw a conclu un accord de 20 ans afin de couvrir les prix de l'énergie sur ses acquisitions en Alberta à compter du 1^{er} janvier 2025. La couverture a une valeur notionnelle de 223 millions de dollars. Au 23 mars 2024, une perte liée à la juste valeur de 7 millions de dollars a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global en lien avec la couverture des prix de l'énergie. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs ainsi que dans les fournisseurs et autres passifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 154 millions de dollars à titre d'actifs dérivés, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. Propriétés de Choix a également recours à des swaps de devises, d'une valeur notionnelle de 35 millions de dollars, pour couvrir le risque de change associé au montant équivalent en dollars américains sur sa facilité de crédit. La juste valeur des dérivés détenus par Propriétés de Choix est prise en compte dans les autres actifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

25 mars 2023

12 semaines closes

(en millions de dollars)	Juste valeur des actifs (passifs) nets	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Contrats de change à terme ⁱ⁾	11 \$	2 \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	1	2	(1)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	6	(8)	–
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	18 \$	(4) \$	– \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	11 \$	– \$	5 \$
Autres dérivés non financiers	(1)	–	(2)
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	10 \$	– \$	3 \$
Total des dérivés	28 \$	(4) \$	3 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 29 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 160 millions de dollars, pour gérer son risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Au premier trimestre de 2023, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations de 135 millions de dollars pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures d'instruments d'emprunt.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses de taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte en partie dans les charges payées d'avance et autres actifs ainsi qu'en partie dans les fournisseurs et autres passifs. Propriétés de Choix a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 135 millions de dollars à titre d'actifs dérivés et d'une valeur notionnelle de 81 millions de dollars à titre de passifs dérivés, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux emprunts hypothécaires à taux variable. La juste valeur des dérivés détenus par Propriétés de Choix est prise en compte dans les autres actifs et les autres passifs.

Note 14. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications fiscales de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités ainsi qu'à sa situation ou à sa performance financière au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Le texte qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclamaient des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demanderesse à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure. La Cour a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu

avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demanderesse ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, Loblaw a déposé un avis d'appel incident. Une audience pour les appels a eu lieu les 14 et 15 février 2024, et une décision est attendue. Par conséquent, Loblaw n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. Loblaw n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Loblaw ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Loblaw ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. En décembre 2019, un recours collectif proposé, intenté au nom de distributeurs indépendants, a été entrepris contre la société. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Loblaw n'estiment que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation financière ou leurs perspectives. Les soldes de trésorerie de la société et de Loblaw excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et, par conséquent, il ne devrait pas y avoir de répercussions sur les dividendes ou la politique de dividendes, ou sur le régime de rachat d'actions de la société ou de Loblaw. En 2023 ou avant, la société et Loblaw n'ont comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société et Loblaw continueront d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabiliseront un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Loblaw ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales. En réponse à ces poursuites en recours collectif, certains grands détaillants en alimentation ont introduit une demande entre défendeurs contre la société et Loblaw, et la société et Loblaw jugent cette demande entre défendeurs sans fondement.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont Loblaw et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexacts ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Au deuxième trimestre de 2021, le recours intenté contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et Loblaw. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre les défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes qui a été intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, Loblaw, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. En janvier 2024, Shoppers Drug Mart Inc. s'est vu signifier un deuxième recours collectif en Saskatchewan, intenté par la bande indienne de Lac La Ronge. L'action est intentée au nom des membres de la bande et vise la réclamation des dommages-intérêts liés aux coûts de réduction de la pollution, au détournement de ressources financières et d'autres ressources, à la réduction de la valeur des terres de réserve et des intérêts dans celles-ci, ainsi qu'à la perte de recettes fiscales. Shoppers Drug Mart Inc. est poursuivie en tant que représentant d'un sous-groupe de défendeurs constitué de distributeurs d'opioïdes, et Sanis Health Inc. fait partie des fournisseurs visés par le recours collectif. Loblaw estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de Loblaw. La Cour de l'impôt du Canada statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, le 6 mars 2024, la Cour d'appel fédérale a entendu la cause et a reporté son jugement à une date ultérieure. Loblaw n'a déduit aucune partie de la charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, comptabilisée au cours du deuxième trimestre de 2022. Loblaw estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

DISPOSITIONS D'INDEMNISATION De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 15. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw et Propriétés de Choix. Le poste « Incidence de la consolidation » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels et des autres ajustements de consolidation. La trésorerie et les placements à court terme et les autres placements détenus par la société, ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribués aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrits dans la catégorie « Siège social de GWL ».

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des principales méthodes comptables de la société (voir la note 2). La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du résultat d'exploitation diminué des éléments d'ajustement et avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »). Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

	12 semaines closes les											
	23 mars 2024						25 mars 2023					
(en millions de dollars)	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consoli- dation	Siège social de GWL	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Incidence de la consoli- dation	Siège social de GWL	Total
Produits	13 581 \$	349 \$	13 930 \$	(195) \$	–	13 735 \$	12 995 \$	325 \$	13 320 \$	(187) \$	–	13 133 \$
Résultat d'exploitation	859 \$	207 \$	1 066 \$	(86) \$	(9) \$	971 \$	767 \$	306 \$	1 073 \$	(102) \$	(14) \$	957 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	194	65	259	(43)	(1)	215	181	35	216	(145)	–	71
Bénéfice avant impôt sur le résultat	665 \$	142 \$	807 \$	(43) \$	(8) \$	756 \$	586 \$	271 \$	857 \$	43 \$	(14) \$	886 \$
Résultat d'exploitation	859 \$	207 \$	1 066 \$	(86) \$	(9) \$	971 \$	767 \$	306 \$	1 073 \$	(102) \$	(14) \$	957 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	690	1	691				675	1	676			
Éléments d'ajustement ⁽¹⁾	(7)	33	26				4	(77)	(73)			
Montant ajusté du BAIIA ⁽¹⁾	1 542 \$	241 \$	1 783 \$				1 446 \$	230 \$	1 676 \$			

i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA :

		12 semaines closes les					
		23 mars 2024			25 mars 2023		
(en millions de dollars)		Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel	Loblaw	Propriétés de Choix	Total sectoriel
Ajustement de la juste valeur du placement dans des titres immobiliers		– \$	30 \$	30 \$	– \$	15 \$	15 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement		–	3	3	–	(92)	(92)
Ajustement de la juste valeur des dérivés		(7)	–	(7)	3	–	3
Perte sur la vente d'immeubles non exploités		–	–	–	1	–	1
Éléments d'ajustement		(7) \$	33 \$	26 \$	4 \$	(77) \$	(73) \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

L'incidence de la consolidation comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars)	12 semaines closes les					
	23 mars 2024			25 mars 2023		
	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	Produits	Résultat d'exploitation	Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
Élimination des produits locatifs intragroupe	(198) \$	(14) \$	– \$	(189) \$	(28) \$	– \$
Élimination des contrats de location internes	3	(14)	(28)	2	(21)	(26)
Élimination des transactions immobilières intersectorielles	–	(30)	–	–	(10)	–
Comptabilisation des amortissements des immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix classés par la société comme des immobilisations corporelles et évalués au coût	–	(15)	–	–	–	–
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	(13)	(1)	–	(43)	–
Distributions sur les parts échangeables versées par Propriétés de Choix à GWL	–	–	(75)	–	–	(74)
Distributions sur les parts de fiducie versées par Propriétés de Choix, à l'exclusion des montants versés à GWL	–	–	53	–	–	52
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables de Propriétés de Choix	–	–	67	–	–	95
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	–	–	(59)	–	–	(192)
Total	(195) \$	(86) \$	(43) \$	(187) \$	(102) \$	(145) \$

(en millions de dollars)	23 mars 2024	Aux	
		25 mars 2023	31 déc. 2023
Total des actifs			
Loblaw	38 234 \$	37 734 \$	38 979 \$
Propriétés de Choix	16 875	16 970	17 309
Total sectoriel	55 109	54 704	56 288
Siège social de GWL	12 286	12 229	12 507
Incidences de la consolidation	(18 682)	(18 365)	(19 025)
Chiffres consolidés	48 713 \$	48 568 \$	49 770 \$

(en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	23 mars 2024	25 mars 2023
Dépenses d'investissement		
Loblaw	387 \$	315 \$
Propriétés de Choix	80	180
Total sectoriel	467	495
Siège social de GWL	—	—
Incidences de la consolidation	(38)	(98)
Chiffres consolidés ⁱ⁾	429 \$	397 \$

- i) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société, et des paiements anticipés transférés aux immobilisations corporelles au cours de la période à l'étude.

Note 16. Événement postérieur à la date de clôture

TRANSACTION AVEC UNE PARTIE LIÉE Après la clôture du premier trimestre de 2024, GWL et deux filiales de Wittington ont investi conjointement 10 millions de dollars dans une société tierce, investissement auquel la société a contribué à hauteur de 4 millions de dollars.